
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Evrard, Jeholet, Dodrimont et Mme Dock

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 42, §1^{er} du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « moyennant l'accord de celle-ci » sont supprimés.

JUSTIFICATION

Il y a lieu de donner la possibilité au demandeur de pouvoir introduire des pièces modificatives à sa demande de permis sans nécessairement avoir l'accord de l'autorité.

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT

M. DOCK